

Réponses aux questions

394

DB2

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
technique d'Hébertville-Station

6212-03-131

DESTINATAIRE	Commission du BAPE
EXPÉDITEUR	RECYC-QUÉBEC
RÉPONSE FOURNIE PAR	Kateri Beaulne-Bélisle, conseillère en environnement, secteur municipal Sophie Taillefer, conseillère en environnement, études stratégiques
DATE	19 septembre 2025
OBJET	Réponses aux questions posées à RECYC-QUÉBEC dans le cadre des séances publiques du 17 septembre 2025 concernant le projet d'agrandissement du LET d'Hébertville-Station

QUESTION DE LA COMMISSION:

1. Est-ce que les études comportementales réalisées par RECYC-QUÉBEC montrent un plafonnement ou une stagnation pour l'adoption de comportements favorables pour le détournement par exemple pour l'adoption du bac brun ? Pouvez-vous expliquer?

RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC :

Quelques résultats des études comportementales

Le premier [Portrait des comportements sur les attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV](#) a été réalisé par RECYC-QUÉBEC en 2015. Les résultats de cette étude ont permis, notamment, d'identifier les freins des citoyens à participer systématiquement à la collecte sélective ainsi qu'un éclairage sur la perception des Québécois à l'égard de la facilité du geste de récupérer les matières recyclables ou organiques.

Un deuxième [Portrait des comportements](#) a été réalisé en 2021.

Voici quelques statistiques tirées du Portrait 2021, ainsi que des comparaisons avec les résultats de l'étude de 2015 lorsque possible.

La presque totalité des personnes qui s'occupent de la gestion des résidus domestiques (97 %) récupéraient des matières recyclables (papier, carton, plastique, verre, métal) au bac de récupération : 74 % le faisaient systématiquement et 23 % le faisaient beaucoup. Il s'agit d'une proportion similaire à celle du Portrait de 2015. En 2021, la majorité (87 %) des répondants trouvaient qu'il est facile de faire le recyclage à la maison, soit un résultat qui légèrement inférieur à celui de 2015 (92 %). Le doute que les matières recyclables soient réellement récupérées, triées et recyclées était l'un des principaux freins identifiés au tri des matières recyclables (52 %), alors qu'en 2015, le tiers des répondants doutaient que les matières mises dans le bac étaient réellement recyclées.

En 2021, parmi les répondants ayant accès à un service de collecte des résidus alimentaires, 7 % récupéraient ces résidus à l'occasion, 5 % rarement et 17 % ne les récupéraient pas. 82 % affirmaient qu'il est facile ou très facile de récupérer les résidus alimentaires à la maison en vue de la collecte, alors

que 18 % de ces répondants affirmaient que cela était plutôt ou très exigeant. La présence de mouches (53 %) et les odeurs (48 %) étaient en 2021 les principales raisons qui décourageaient bon nombre de répondants de participer à la collecte des résidus de cuisine. Néanmoins, nous avons remarqué en 2021 une moins grande proportion de personnes découragées par de tels freins au compostage qu'en 2015. Enfin, 79 % des répondants étaient d'accord pour dire que les bénéfices de la récupération des matières compostables valent bien les efforts et le temps investis (contre 72 % en 2015). De plus, nous avons observé une diminution de gens trouvant que les inconvénients liés au compostage sont plus élevés que les avantages (23 %, contre 30 % en 2015).

Concernant la tarification incitative, soulignons que l'idée que chaque foyer paie pour la collecte des déchets selon le volume était appuyée en 2021 par 47 % des répondants.

Enfin, dans les deux études comportementales citées plus haut, une segmentation des répondants a été utilisée. Celle-ci a permis de créer sept segments de répondants se distinguant, sur divers continuums, par leur participation aux activités de gestion des matières résiduelles, leurs attitudes et croyances par rapport à la récupération, leurs comportements de réduction et de réutilisation et leur motivation à en faire plus. Un de ces sept segments, nommé « Réfractaires au compostage », représentait en 2021 7 % des répondants, alors qu'il représentait 16 % en 2015. Mentionnons aussi que le segment des « Désengagés », se distinguant notamment par la participation la plus faible de tous les segments en gestion des matières résiduelles et par une fermeture par rapport aux 3RV, représentait 15 % des répondants en 2015 et 18 % en 2021.

Interprétation possible

Les données des deux Portraits révèlent d'abord que les comportements et attitudes des citoyens québécois face aux 3RV ne sont pas fixes au fil du temps. Entre autres, la confiance citoyenne envers le système de collecte sélective semble s'être détériorée entre 2015 et 2021 bien que le geste de tri se soit maintenu, alors que la perception citoyenne envers l'adoption du bac brun semble s'être améliorée.

On remarque dans les deux études qu'un certain pourcentage de répondants n'étaient pas favorables au détournement des matières résiduelles en général (ex. le segment des « Désengagés »). Bien que cela indique assurément qu'il est difficile de favoriser l'adhésion de ces citoyens aux pratiques des 3RV, il n'est pas possible de conclure, à l'aide de ces études, à une impossibilité de réduire leur nombre.

On peut penser que les comportements et attitudes face aux 3RV évoluent notamment grâce à l'élargissement de l'accès aux services, aux efforts de communication et d'accompagnement ainsi qu'aux mesures incitatives et coercitives (réduction de la fréquence de collecte d'ordures, application réglementaire, tarification incitative, etc.).

QUESTION DE LA COMMISSION:

- 2. Veuillez déposer les informations disponibles au sujet du programme de RECYC-QUÉBEC Responsabilité élargie des producteurs**

RÉPONSE DE RECYC-QUÉBEC :

Tant les organismes des gestion reconnus que désignés dans le cadre des programmes de

responsabilité élargie des producteurs (REP) ont une reddition de compte publique à faire chaque année.

Pour les [organismes de gestion reconnus](#) (OGR), les renseignements requis en vertu du [Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises \(RRVPE\)](#) doivent être publiés au plus tard le 30 septembre de chaque année pour l'année civile précédente (Art. 5, al 8.1).

Les OGR sont les suivants :

- [GoRecycle](#) : appareils ménagers et de climatisation des sous-catégories 1,3 et 4
- [Société de récupération des appareils commerciaux \(SORAC\)](#) : appareils ménagers et de climatisation de la sous-catégorie 2
- [Compagnie d'embouteillage Coca-Cola Canada Limitée](#) : appareils de réfrigération et de congélation à usage commercial ou institutionnel (programme individuel)
- [Gagnon Frères](#) : appareils de réfrigération et de congélation domestiques, climatiseurs, déshumidificateurs, autres électroménagers (programme individuel)
- [Groupe d'embouteillage Pepsi \(Canada\), SRI](#) : appareils de réfrigération et de congélation à usage commercial ou institutionnel (programme individuel)
- [GURU Beverage inc.](#) : appareils de réfrigération et de congélation à usage commercial ou institutionnel (programme individuel)
- [Meubles RD](#) : appareils de réfrigération et de congélation domestiques, climatiseurs, déshumidificateurs, autres électroménagers (programme individuel)
- [Association pour la gestion responsable des produits \(AGRP\)](#) : contenants pressurisés de combustibles à remplissage unique
- [Société de gestion des huiles usagées \(SOGHU\)](#) : huiles, liquides de refroidissement, antigels, leurs filtres et contenants et autres produits assimilables
- [Safety-Kleen](#) : huiles, contenants d'huile de 50 litres ou moins (programme individuel)
- [Association pour la gestion responsable des produits \(AGRP\)](#) – RecycFluo : lampes au mercure
- [Société québécoise de gestion écologique de la peinture \(Éco-Peinture\)](#) : peintures et leurs contenants
- [Appel à Recycler Canada](#) : piles et batteries
- [AgriRÉCUP](#) : produits agricoles des sous-catégories 1, 2, 3, 6 et 7
- [Association pour le recyclage des produits électroniques \(ARPE-Québec\)](#) : produits électroniques
- [Québecor](#) : produits électroniques, téléphones cellulaires, câbles, chargeurs, télécommandes, piles rechargeables et non rechargeables (programme individuel)
- [Bell](#) : modems et récepteurs télé (programme individuel)

- [Association pour la récupération de produits santé \(ARPS\)](#) : produits pharmaceutiques

Pour la Consigne, les renseignements doivent être publiés 60 jours suivant la transmission des résultats d'analyse de RECYC-QUÉBEC à l'organisme de gestion désigné (Art. 135 du [Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants](#)). [Consignation](#) est l'organisme de gestion désigné (OGD) pour le système de consigne.

Pour la Collecte sélective, une reddition de compte annuelle doit aussi être rendue disponible concernant les renseignements de l'année précédente. Cependant, aucun délai n'est fixé par le [Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles](#) (Art.15, al 5). [Éco Entreprises Québec](#) (ÉEQ) est l'OGD pour la collecte sélective.

Les renseignements publics peuvent être consultés sur les sites Internet respectifs des organismes reconnus ou désignés.

Selon les trois règlements cités plus haut, ces renseignements doivent demeurer disponibles pour une période minimale de 5 ans.

COMPLÉMENT D'INFORMATION :

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE ICI ON RECYCLE +

Le [programme de reconnaissance ICI on recycle +](#) vise à reconnaître les organisations proactives et engagées à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles. Le programme comprend quatre niveaux : Mise en œuvre, Performance, Performance + et Élite. L'attribution du niveau repose entre autres sur le calcul d'un pointage attribué en fonction des mesures mises en place dans l'établissement et, pour les niveaux supérieurs, à la performance de l'établissement à réduire, récupérer ou recycler les matières résiduelles. Les modalités du programme peuvent être consultées dans le document : [MODALITÉS Programme de reconnaissance ICI on recycle +](#)

LISTE DES LIENS URL DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE MENTIONNÉS PLUS HAUT, PAR ORDRE D'APPARITION

RECYC-QUÉBEC, Portrait des comportements et attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV, octobre 2015
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-portrait-comportements-citoyens.pdf>

RECYC-QUÉBEC, Portrait des comportements et des attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV (2^e édition), mai 2021
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-portrait-comportements-citoyens2021-faits-saillants.pdf>

RECYC-QUÉBEC, Produits sous REP: vue d'ensemble des organismes reconnus au Québec
<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/fiche-vue-ensemble-produits-rep.pdf>

Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/Q-2,%20r.%2040.1>

Site Web de GoRecycle
<https://www.gorecycle.com/fr/>

Site Web de la SORAC
<https://sorac.ca/>

Site Web de la Compagnie d'embouteillage Coca-Cola Canada Limitée
<https://cokecanada.com/fr/>

Site Web de Gagnon Frères
<https://gagnonfreres.com/gf-recycle>

Site Web du Groupe d'embouteillage Pepsi (Canada), SRI
<https://www.pepsico.ca/fr-ca/home>

Site Web de GURU Beverage inc.
<https://guruenergy.com/fr/>

Site Web de Meubles RD
<https://www.meublesrd.com/fr/atelier-de-reparation>

Site Web de l'AGRP
<https://www.agrp.ca/>

Site Web de la SOGHU
<https://soghu.com/fr/page-accueil>

Site Web de Safety-Kleen
<https://www.safety-kleen.com/fr/services/collecte-dhuile/collection-dhuile-usee>

Site Web de l'AGRP
<https://www.agrp.ca/province/quebec/>

Site Web d'ÉcoPeinture
<https://www.ecopeinture.ca/>

Site Web d'Appel à recycler
<https://appelarecycler.ca/>

Site Web d'AgriRécup
<https://agrirecup.ca/>

Site Web de l'ARPE
<https://arpe.ca/>

Site Web de Québecor
<https://www.videotron.com/soutien/mobilite/appareils/credit-echange-et-programme-on-recycle>

Site Web de Bell

https://soutien.bell.ca/Mobilite/Telephones_intelligents_et_internet_sans_fil/En_quoi_consistent_les_frais_de_redevance_environnementale

Site Web de l'ARPS

<https://arpsante.ca/>

Règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants (Q-2, r. 16.1)

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/Q-2, r. 16.1>

Site Web de Consignation

<https://consignation.ca/>

Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (Q-2, r. 46.01)

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/Q-2,%20r.%2046.01%20/>

Site Web d'Éco Entreprises Québec

[Éco Entreprises Québec](https://ecoentreprisesquebec.ca/)

Site Web du programme de reconnaissance ICI on recycle +

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/performer/programme-ici-on-recycle-plus/>

RECYC-QUÉBEC, MODALITÉS Programme de reconnaissance ICI on recycle +, février 2025

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/IOR-modalites-programme.pdf>